

Les tarifs

L'aide financière ANCV sera attribuée aux personnes dont le montant indiqué dans le tableau ci-dessous est inférieur ou égal, en fonction du nombre de parts fiscales. Il faudra fournir l'avis **d'imposition 2023 sur les revenus 2022**.

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable en €											
Personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876
Couple marié ou pacsé	-	-	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

Seuils d'imposition, Direction générale des finances publiques, Déclaration des revenus 2022, Brochure pratique 2023

Tarif par personne avec aide ANCV	442 €
Tarif par personne sans aide ANCV	644 €
Supplément Chambre Individuelle	90 €

Le tarif comprend

- ❖ Le transport aller et retour Genlis/Mimizan-Plage et les excursions sur place,
- ❖ L'hébergement en chambre avec sanitaires privés et linge de toilette pour la semaine,
- ❖ La pension complète (les repas au restaurant inclus), le vin au déjeuner et dîner et le café le midi,
- ❖ Les animations et activités au village vacances,
- ❖ Les excursions et les visites avec un accompagnateur,
- ❖ L'assurance annulation,
- ❖ La taxe de séjour,
- ❖ Les accompagnants du Centre Social de la Plaine Dijonnaise.

Les modalités d'inscription

Les critères pour s'inscrire au séjour sont les suivants :

- o Être âgé de 60 ans ou plus (55 ans avec un handicap), retraité ou sans emploi, ou
- o Être aidant d'une personne en perte d'autonomie sur présentation d'un justificatif APA ou CARSAT.

La préinscription au séjour aura lieu du 16 avril au 17 mai.

Apporter votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.

Le nombre de places bénéficiant de l'aide est limité par l'ANCV.

Les personnes inscrites définitivement au séjour seront prévenues à partir **du 4 juin 2024** et devront fournir les documents suivants :

- Attestation d'assurance 2024 aux dates du séjour (VILLAGE VACANCES DE MIMIZAN PLAGE 18 rue des Marsouins 40200 MIMIZAN-PLAGE),
- Carte d'identité en cours de validité,
- Pour les personnes en situation de handicap, carte d'invalidité ou attestation 2024 de l'AAH,
- Adhésion au Centre Social De La Plaine Dijonnaise obligatoire pour l'année 2024/2025.

Attention ! Lors de votre inscription, veillez à avoir en votre possession TOUS les documents sans quoi votre inscription ne sera pas prise en compte

Les conditions d'annulation

Toutes conditions d'annulations devront être signifiées par courrier ou mail, en joignant les justificatifs médicaux. Les participants seront remboursés sur la base du tarif ANCV soit **461 € (sans aide ANCV) et 259 € (avec aide ANCV)**. Les frais de transport, taxe de séjour, assurance annulation et l'accompagnement par un agent de la collectivité ne sont pas remboursés.



Séjour Seniors du 22 au 29 septembre 2024 Les Landes – MIMIZAN PLAGE



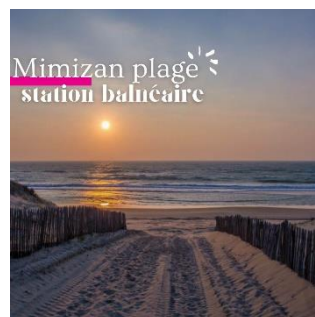
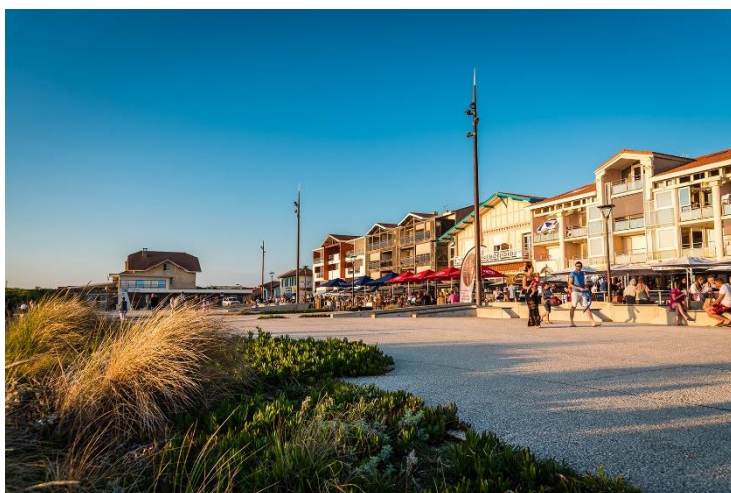
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr



VILLAGE VACANCES DE MIMIZAN-PLAGE



Hébergement

Chambre de 2 personnes
Sanitaires douches
Equipée TV
Chambre individuelle avec
supplément selon disponibilité



Petit déjeuner : Buffet
Midi et Soir : Buffet pour les entrées
et desserts, plats servis à l'assiette

Des menus locaux et régionaux
seront proposés durant la semaine

Wi-fi à la réception
Piscine chauffée (ouverture selon la
météo)

Bar, bibliothèque, salon de télévision,
salle d'activités et d'animation, jeux à
disposition, terrain de pétanque



Programme du séjour – programme modifiable

Dimanche 22 septembre : Genlis – Mimizan-Plage (796 Km)

Rendez-vous au parking du château à Genlis (heure de départ à confirmer).
Repas tiré du sac pour le midi.
Installation dans les chambres, dîner et ambiance musicale.

Lundi 23 septembre :

Promenade en attelage. Circuit commenté dans les rues de Mimizan
Déjeuner au village vacances.
Concours de Mõlkky, jeu d'adresse de plein air originaire de Finlande.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Mardi 24 septembre : 310 km – journée complète

Direction Saint-Jean-de-Luz, pause prévue au port. Visite guidée de la ville, découverte de la Baie de Saint-Jean-de-Luz et visite de l'église Saint Jean-Baptiste.
Déjeuner au restaurant au cœur du Pays basque.
L'après-midi, direction le village d'Espelette. Profiter d'un temps libre dans les boutiques.
Dîner et soirée animée.

Mercredi 25 septembre : 15 km

Découverte de la « Promenade Fleurie », surprenant havre floral situé au bord du lac.
Déjeuner au village vacances.
Détente au village de vacances : aquagym.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jeudi 26 septembre : 200 km – journée complète

En matinée, visite d'une ferme de canards gras et de la conserverie familiale. Dégustation.
Déjeuner au restaurant.
L'après-midi, découverte d'une Ganaderia : éleveur de vaches de courses landaises.
Dîner et soirée animée.

Vendredi 27 septembre : 95 km

Temps libre et de détente au village.
Déjeuner au village vacances.
Départ pour Sabres où le train des résiniers vous conduira au cœur du site de Marquèze. Maison, moulin, contes, chants et danses forment la collection originale de l'écomusée de Marquèze. Visite libre du Pavillon des Landes de Gascogne. Découverte du gemmage, pratique d'entailles dans les pins afin d'en récolter la résine.
Dîner et soirée animée.

Samedi 28 septembre : 15 km

Étape incontournable, le clocher-porte de l'ancien prieuré de Mimizan est inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (espace muséographique, exposition retraçant l'histoire naturelle et humaine du territoire, de la préhistoire au Moyen-âge)
Déjeuner au village.
Temps libre dans Mimizan-Plage pour les derniers achats.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Dimanche 29 septembre : Départ pour Genlis – panier repas fourni